



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Violences à Oyonnax et Bourg-en-Bresse

Question au Gouvernement n° 3508

### Texte de la question

#### VIOLENCES À OYONNAX ET BOURG-EN-BRESSE

**M. le président.** La parole est à M. Xavier Breton.

**M. Xavier Breton.** Monsieur le Premier ministre, avec mes collègues de l'Ain, Damien Abad et Charles de La Verpillière, je voudrais vous alerter sur les graves événements qui ont eu lieu ce week-end dans notre département, dans les villes d'Oyonnax et de Bourg-en-Bresse. Tirs de mortier, jets de cocktails Molotov, véhicules brûlés : c'est une véritable flambée de violence qui a embrasé des quartiers de ces villes.

Face à ces scènes de violence urbaine, saluons d'abord le courage des forces de sécurité : agressées et harcelées, elles ont su faire face et ramener le calme. Nous exprimons notre soutien aux policiers nationaux et municipaux qui ont été blessés par des tirs de projectiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Agir ens et LT.*) Nous exprimons aussi notre soutien aux sapeurs-pompiers qui sont intervenus dans des conditions extrêmement périlleuses.

Monsieur le Premier ministre, nos concitoyens sont exaspérés. Alors qu'ils doivent supporter les contraintes du confinement qui restreignent leurs activités et leurs libertés, nos compatriotes subissent ces violences commises par une minorité de jeunes délinquants qui polluent leur quotidien et saccagent impunément leur cadre de vie. Non, nous n'avons pas affaire à des incivilités ! Nous avons affaire à des délits particulièrement violents, commis dans le but de dégrader, de casser, de blesser.

Face à ces scènes inadmissibles, nos concitoyens attendent des réponses fermes, rapides et déterminées. Ils attendent des actes et non des discours.

Au-delà de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, nombre de villes françaises, notamment des villes moyennes, subissent ces flambées de violence ; c'est un signal inquiétant pour notre pays.

**M. Pierre Cordier.** Très juste !

**M. Xavier Breton.** Alors, monsieur le Premier ministre, qu'allez-vous faire concrètement et rapidement pour ramener durablement le calme dans nos villes ? Qu'allez-vous faire concrètement et rapidement pour lutter contre cette délinquance qui empoisonne la vie de nos concitoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Les violences qui ont eu lieu dans le département de l'Ain, à

Oyonnax, Bourg-en-Bresse et dans d'autres communes, sont tout à fait inacceptables.

Dès les premiers heurts, lorsque des policiers nationaux sont allés sécuriser l'intervention des sapeurs-pompiers aux prises avec quelque cinquante ou soixante-dix individus – l'enquête en cours nous permettra d'être plus précis –, j'ai fait demander à la préfète de prendre contact avec les élus.

Elle a, me semble-t-il, appelé le président Abad, qui m'avait aussi interpellé sur ces violences et que je salue. J'ai demandé au directeur général de la police nationale de dépêcher des forces pour que le calme soit rétabli. Cela été fait pendant le week-end ; des forces de police sont intervenues en nombre. Trois policiers ont été blessés.

Qu'ils soient policiers municipaux, gendarmes ou policiers nationaux, je salue ici le courage de ces hommes qui ont rétabli l'ordre républicain.

Pour le reste, des enquêtes sont en cours, dont il ne faut pas désespérer. Dans le cas de l'attaque du commissariat de Champigny-sur-Marne, je vous signale que de nombreuses interpellations ont eu lieu. Les enquêtes menées par le procureur de la République et la préfecture de police de Paris ont permis de confondre ces délinquants qui, je l'espère, seront bientôt condamnés avec fermeté. Le même traitement sera réservé aux incendies de véhicules, feux de poubelle, jets de projectiles sur les pompiers et les policiers que nous avons connus.

Des forces supplémentaires ont été envoyées dans le département de l'Ain. Ce département et singulièrement les villes moyennes comme Oyonnax et Bourg-en-Bresse recevront des effectifs supplémentaires de manière pérenne, comme me l'a demandé M. le député Abad. Si je peux répondre positivement à sa demande, c'est notamment parce que des postes ont été créés depuis trois ans par le Parlement, grâce au Président de la République.

Quant aux feux de mortiers et autres feux d'artifice, que faire pour les interdire ? Voter, le 18 novembre, pour les dispositions de la proposition de loi relative à la sécurité globale présentée par Jean-Michel Fauvergue et Alice Thourot, visant à interdire et pénaliser la vente et l'utilisation de ces feux d'artifice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

**M. le président.** La parole est à M. Xavier Breton.

**M. Xavier Breton.** Vous nous parlez des interpellations ; j'entends, mais nous attendons aussi des réponses judiciaires. Nous voulons des actes et non pas des discours. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Xavier Breton](#)

**Circonscription :** Ain (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3508

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 novembre 2020](#)